

## AVIS DE TUNISIE CLEARING\*

### **IMPORTANCE D'OBTENTION D'UN LEI POUR AMELIORER LA TRANSPARENCE DU MARCHE**

Dans une perspective de normalisation mondiale qui appuie plusieurs objectifs de stabilité financière, l'identifiant d'entité juridique (LEI) a acquis une importance accrue dans les marchés internationaux et devenu la clé de confiance dans les relations financières.

Le LEI est basée sur la norme ISO 17442 développée par l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO) afin d'identifier de façon claire et unique des entités juridiques participant à des transactions financières préservant, ainsi, la traçabilité des transactions et garantissant l'amélioration de la gestion des risques, la protection contre les abus et la promotion de la transparence des marchés.

Le déploiement du LEI favorise une qualité et une précision accrues des données financières de manière globale et les avantages pour le monde des affaires, dans son ensemble, découlant du répertoire mondial des LEI augmentent avec le taux d'adoption du LEI.

Ainsi, et afin de maximiser les avantages liés à l'identification des entités sur le marché financier Tunisien et au-delà, les sociétés cotées sont donc invitées à obtenir leurs propres LEI ; étant signalé que jusqu'à présent 16 sociétés cotées disposent déjà de cet identifiant.

Les services LEI en Tunisie sont offerts par Tunisie Clearing, en sa qualité d'émetteur officiel de cet identifiant accrédité par la Fondation Internationale des LEI (GLEIF) parmi 39 organismes dans le monde, et disponibles via son site web [lei.tunisieclearing.com](http://lei.tunisieclearing.com)

---

*\* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*